

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le mardi 18 juin 2013, à compter de 19 h 30.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Ginette Côté
M. Serge Desbiens	Mme Carole Deschênes
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	Mme Louise Hovington
Mme Nicole D. Larouche	M. Michel Lévesque
Mme Kathya Maloney	Mme Reina Savoie-Jourdain
M. Dominique Tremblay	Mme Gladys Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	M. Normand Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques  
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles  
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCES**

M. Doris Clavette  
Mme Nadine Gagné  
M. Claude Lavoie

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres, il est alors 19 h 30.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2013**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2013.

C-12-111

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

13.1 Congrès FCSQ  
13.2 Fondation de la commission scolaire – golf

### 13.3 Ajournement

#### 4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-12-112 EN CONSÉQUENCE, M. Marc Gauthier propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2013**
3. **INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
4. **Acceptation de l'ordre du jour**
5. **SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Taux de décrochage
  - 5.2 PPO – Phase 5
  - 5.3 Plan d'action MESS-MELS (orthophonie)
6. **SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 \_\_\_\_\_
7. **SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 Mesure 50730 (école 2.0)
  - 7.2 Dossier interphone
8. **SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 Présentation du budget 2013-2014
  - 8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients
  - 8.3 Frais de gestion 2013-2014
  - 8.4 Adoption du budget des écoles et des centres
  - 8.5 Adoption du taux de taxe scolaire
  - 8.6 Adoption du budget 2013-2014
9. **SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 Réfection enveloppe extérieure école secondaire Serge-Bouchard
  - 9.2 Réfection enveloppe extérieure école Mgr-Bélanger
  - 9.3 Démolition partielle école Boisvert

9.4 Plan d'investissements 2013-2014

**10. SERVICE DU TRANSPORT**

10.1 Tarification 2013-2014

**11. SECÉTARIAT GÉNÉRAL**

11.1 Division de territoires

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

12.1 Actes du directeur général

12.2 Entente aire de jeux Longue-Rive

12.3 Protecteur de l'élève

12.4 Association des commissions scolaires de la Côte-Nord

**13. Questions diverses**

**14. Période de questions**

**15. Levée de l'assemblée**

**5. SERVICES ÉDUCATIFS**

**5.1 Taux de décrochage**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente un tableau comparatif de 2007 à 2011 indiquant le taux de décrochage annuel et la proportion d'élèves sortants avec un diplôme pour les quatre polyvalentes.

**5.2 PPO – Phase 5**

La directrice des services éducatifs et informatiques, Mme Suzie Roy, informe les membres du conseil que dans le cadre du Projet personnel d'orientation, il y a lieu de mandater la Fédération des commissions scolaires afin qu'elle procède par appel d'offres pour l'achat du matériel de la phase 5.

C-12-113

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que la Commission scolaire de l'Estuaire mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) » phase 5.

La Commission scolaire de l'Estuaire s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre (d'autres fournisseurs) ou négocier des prix séparés pour elle-même.

La Commission scolaire de l'Estuaire s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

### **5.3 Plan d'action MESS-MELS (orthophonie)**

La directrice des services éducatifs et informatiques, Mme Suzie Roy, présente un tableau qui précise les rôles des intervenants dans les dossiers d'orthophonie.

## **6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **7. SERVICES INFORMATIQUES**

### **7.1 Mesure 60730 (école 2.0)**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, informe les membres du conseil que cette mesure remplace les mesures 50670 et 50680, mais que le but demeure le même soit l'intégration des technologies à l'enseignement.

Mme Roy présente les tableaux de répartition par école qui seront modifiés selon les informations réelles de la mesure qui ne sont pas encore disponibles.

### **7.2 Dossier interphones**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, informe les membres du conseil sur la planification établie pour le renouvellement des systèmes d'interphone afin d'assurer la sécurité dans les établissements.

Ce projet s'échelonnera sur une période de 4 ans.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **8.1 Présentation du budget 2013-2014**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

### **8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

### **8.3 Frais de gestion 2013-2014**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

**8.4 Adoption du budget des écoles et des centres**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

**8.5 Adoption du taux de taxe scolaire**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

**8.6 Adoption du budget 2013-2014**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

**9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES****9.1 Réfection enveloppe extérieure école secondaire Serge-Bouchard**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école secondaire Serge-Bouchard.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 12 juin 2013 à compter de 13 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, coordonnateur aux ressources matérielles, M. Dave Murphy, régisseur aux ressources matérielles et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Construction Gérard Murray inc.

C-12-114

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Gérard Murray inc. pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école secondaire Serge-Bouchard.

**9.2 Réfection enveloppe extérieure école Mgr-Bélanger**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Mgr-Bélanger.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 12 juin 2013 à compter de 13 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, coordonnateur aux ressources matérielles, M. Dave Murphy,

régisseur aux ressources matérielles et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Construction Gérard Murray inc.

C-12-115

M. Dominique Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Gérard Murray inc. pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école Mgr-Bélanger.

### **9.3 Démolition partielle école Boisvert**

Ce sujet sera traité lors de la reprise de la réunion le 25 juin prochain.

### **9.4 Plan d'investissements 2013-2014**

Mme Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil le tableau des projets d'investissements qui seront réalisés via la mesure « Amélioration, maintien et transformation » pour la prochaine année scolaire.

C-12-116

Il est proposé par Mme Nicole D. Larouche et résolu unanimement d'accepter les projets d'investissements présentés dans le cadre de la mesure « Amélioration, maintien et transformation » pour l'année scolaire 2013-2014 tels que déposés.

## **10. SERVICE DU TRANSPORT**

### **10.1 Tarification 2013-2014**

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que la tarification 2013-2014 a été soumise au comité consultatif de transport et que le comité est en accord avec le maintien des tarifs.

C-12-117

Il est proposé par Mme Sylvie Dufour et résolu unanimement :

QUE le montant facturé pour le transport du midi pour l'année 2013-2014 soit de 195,00 \$ par famille.

QUE les autres montants à facturer demeurent les mêmes que ceux de l'année 2012-2013 tel que mentionné dans la politique sur le transport scolaire.

## 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### 11.1 Division de territoire

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'aucune opposition n'a été formulée suite à la parution du projet de division du territoire.

CONSIDÉRANT l'adoption le 21 mai 2013 du projet de division de territoire en neuf circonscriptions électorales de la Commission scolaire de l'Estuaire ;

CONSIDÉRANT la publication le 29 mai 2013 d'un avis public relatif audit projet de division de territoire ;

CONSIDÉRANT qu'aucun électeur ne s'est opposé audit projet de division dans le délai prescrit ;

C-12-118

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'adopter la division de territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire comme suit :

#### ***Circonscription # 1 (4 391 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Baie-Trinité (VL), Godbout (VL) et Franquelin (M).*

*Elle comprend aussi le territoire non organisé de Rivière-aux-Outardes.*

*Elle comprend également une partie de la ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre des limites municipales nord et est, la limite municipale est, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la ligne arrière de l'avenue Champlain (côté sud-ouest), cette ligne arrière, la ligne arrière de l'avenue Laval (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Taché (côtés sud, sud-ouest et ouest), le boulevard La Salle (jusqu'à l'avenue Talon), la ligne arrière du boulevard La Salle (côté nord), le boulevard Pierre-Ouellet, le boulevard Laflèche, la rue de Bretagne, le boulevard Blanche, le chemin de l'Aqueduc, le chemin Dallaire, le prolongement de ce chemin en direction ouest dans le réservoir Manic 1, ce réservoir, la limite municipale située sur la rive ouest des réservoirs Manic 1 et Manic 2 et la limite municipale nord jusqu'au point de départ.*

#### ***Circonscription # 2 (4 363 électeurs)***

*Elle comprend une partie de la ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard La Salle et de l'avenue Taché, la ligne arrière de cette avenue (côtés ouest, sud-ouest et sud), la ligne arrière de l'avenue Laval (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Champlain (côté sud-ouest), le prolongement de cette ligne arrière, le fleuve Saint-Laurent, la rivière Manicouagan, le prolongement du chemin des Étangs-de-Marquette, ce chemin, le boulevard Pierre-Ouellet, la ligne arrière du boulevard La Salle (côté nord - jusqu'à l'avenue Talon) et le boulevard Lasalle jusqu'au point de départ.*

#### ***Circonscription # 3 (3 046 électeurs)***

*Elle comprend une partie de la ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et du chemin des Étangs-de-Marquette, ce chemin et son prolongement, la rivière Manicouagan, le prolongement de la ligne arrière de la rue des Rochers (côté sud-est), cette ligne arrière (jusqu'à l'intersection de la rue LaBrie), la rue des Rochers, le boulevard*

*Blanche, la rue de Bretagne, le boulevard Laflèche et le boulevard Pierre-Ouellet jusqu'au point de départ.*

***Circonscription # 4 (3 522 électeurs)***

*Elle comprend une partie de la ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection de la rue de Bretagne et du boulevard Blanche, ce boulevard, la rue des Rochers (jusqu'à l'intersection de la rue LaBrie), la ligne arrière de la rue des Rochers (côté sud-est), le prolongement de cette ligne arrière, la rivière Manicouagan, le prolongement du boulevard René-Bélanger, ce boulevard, le prolongement de ce boulevard, le chemin de l'Aqueduc et le boulevard Blanche jusqu'au point de départ.*

***Circonscription # 5 (2 999 électeurs)***

*Elle comprend une partie de la ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection des boulevards Laflèche et René-Bélanger, le boulevard René-Bélanger, le prolongement de ce boulevard, la rivière Manicouagan, la limite municipale (partie du territoire municipal située à l'ouest de la rivière Manicouagan et du réservoir Manic 1), le réservoir Manic 1, le prolongement du chemin Dallaire en direction ouest dans ce réservoir, ce chemin, le chemin de l'Aqueduc et le prolongement du boulevard René-Bélanger jusqu'au point de départ.*

***Circonscription # 6 (3 949 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Chute-aux-Outardes (VL), Pointe-aux-Outardes (VL) et Pointe-Lebel (VL).*

***Circonscription # 7 (3 134 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Colombier (M) et Ragueneau (P).*

*Elle comprend aussi la réserve indienne de Pessamit.*

*Elle comprend également le territoire non organisé de Lac-au-Brochet.*

***Circonscription # 8 (4 245 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Longue-Rive (M), Portneuf-sur-Mer (M) et Forestville (V).*

***Circonscription # 9 (4 546 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Sacré-Coeur (M), Tadoussac (VL), Les Bergeronnes (M) et Les Escoumins (M).*

*Elle comprend aussi la réserve indienne d'Essipit.*

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **12.1 Actes du directeur général**

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période de mars à juin 2013.

### **12.2 Entente aire de jeux Longue-Rive**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'afin d'obtenir une subvention du ministère des Transports du Québec, la Municipalité de Longue-Rive a besoin de



conclure une entente avec notre commission scolaire pour l'utilisation de l'aire de jeux située sur le terrain de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

C-12-119

Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement d'autoriser la présidente et le directeur général à signer l'entente à intervenir avec la Municipalité de Longue-Rive relative à l'utilisation de l'aire de jeux de l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil à Longue-Rive.

### **12.3 Protecteur de l'élève**

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres sur le processus d'engagement du nouveau protecteur de l'élève.

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique pour la candidature de Mme Denise Langevin à titre de protectrice de l'élève pour la Commission scolaire de l'Estuaire ;

C-12-120

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement :

De désigner Madame Denise Langevin à titre de protectrice de l'élève pour la Commission scolaire de l'Estuaire, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 jusqu'au 30 juin 2016 ;

D'autoriser la présidente, Madame Ginette Côté, à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

### **12.4 Association des commissions scolaires de la Côte-Nord**

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil des changements et activités à venir à l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord dont le perfectionnement qui aura lieu à Baie-Comeau les 13, 14 et 15 septembre prochains.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

### **13.1 Congrès de la Fédération des commissions scolaires**

La présidente, Mme Ginette Côté, fait un retour sur le congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui a eu lieu les 30 et 31 mai derniers à Montréal.

### **13.2 Fondation de la commission scolaire – Tournoi de golf**

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil que le Tournoi de golf Serge A.-Bouchard de la Fondation de la commission scolaire a eu lieu le 13 juin dernier et a permis de récolter 17 000 \$ qui seront remis à Mathieu Tremblay, un élève

de la Polyvalente des Baies qui souhaite acquérir un bras robotisé afin de faciliter son départ de la maison pour la poursuite de ses études à Québec. Mme Côté indique qu'il est toujours temps de faire des dons pour aider Mathieu.

### **13.3 Ajournement de la rencontre**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres qu'étant donné que nous n'avons pas reçu les budgets du Ministère, il y a lieu d'ajourner la rencontre.

Puisque la prochaine rencontre sera d'une courte durée, M. Ouellet suggère de tenir cette rencontre en visioconférence afin d'éviter les longs déplacements pour certains commissaires.

C-12-121

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement :

Que la réunion soit reprise le 25 juin 2013 à compter de 19 h00 ;

Que la réunion se tienne exceptionnellement par visioconférence aux endroits suivants :

À la salle 104 du centre administratif, Baie-Comeau

À la salle de conférence de la Polyvalente des Rivières, Forestville

Au local 127 de la Polyvalente des Berges, Les Bergeronnes

### **AJOURNEMENT DE LA RÉUNION**

C-12-122

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que la séance soit ajournée et reprise 25 juin 2013, à compter de 19 h, il est alors 21 h 10.

**REPRISE DE LA RÉUNION**

C-12-123

Il est proposé par Mme Carole Deschênes et résolu unanimement que la réunion soit reprise, il est alors 19 h 00, le mardi 2 juillet 2013, à la salle 104 du centre administratif, 771, boul. Jolliet, Baie-Comeau

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette  
Mme Ginette Côté  
Mme Carole Deschênes  
\*M. Marc Gauthier  
M. Bernard Girard  
Mme Nicole D. Larouche  
Mme Kathya Maloney  
M. Dominique Tremblay  
Mme Marie-France Tremblay

M. Doris Clavette  
M. Serge Desbiens  
\*Mme Sylvie Dufour  
Mme Nadine Gagné  
\*Mme Louise Hovington  
M. Michel Lévesque  
Mme Reina Savoie-Jourdain  
Mme Gladys Tremblay  
M. Normand Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques  
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

\*Ces personnes ont participé à la rencontre par visioconférence.

**ABSENCES**

M. Claude Lavoie  
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles

**7.2 Dossier interphone**

C-12-124

Il est proposé par Mme Nicole D. Larouche et résolu unanimement d'entériner la décision du directeur général pour l'octroi du contrat pour l'achat et l'installation de systèmes d'interphone au plus bas soumissionnaire conforme soit VIP Télécom inc. au montant figurant à leur soumission.

**8.1 Présentation du budget 2012-2013**

Mme Chantal Gagnon, directrice adjointe aux ressources financières, présente aux membres du conseil le budget officiel 2013-2014 de notre commission scolaire.

**8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients**

ATTENDU QUE des frais d'intérêt sur les comptes clients autres que le compte de taxe peuvent être exigibles;

C-12-125 Il est proposé par Mme Gladys Tremblay et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour les comptes clients soit fixé à 15% pour l'année 2013-2014.

### 8.3 Frais de gestion 2013-2014

CONSIDÉRANT que le directeur général peut percevoir, avec dépens, la taxe due par un propriétaire au moyen de la saisie et de la vente de ses meubles saisissables qui se trouvent sur le territoire de la commission scolaire selon l'article 326 de la Loi sur l'instruction publique.

C-12-126 Il est proposé par M. Normand Tremblay et résolu unanimement que les frais ci-dessous s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 à la perception du compte de taxe scolaire :

- Frais d'avis recommandé selon le tarif de Postes Canada;
- Mandat 10,00 \$;
- Frais d'exécution du huissier selon les démarches effectuées et les tarifs en vigueur;
- Frais d'intérêt 15%.

### 8.4 Adoption du budget des écoles et des centres

Mme Chantal Gagnon, directrice adjointe aux ressources financières, fait la présentation budgétaire des revenus, dépenses et investissements des écoles et des centres pour l'année scolaire 2013-2014.

C-12-127 Il est proposé par M. Bernard Girard et résolu unanimement d'adopter le budget des écoles et des centres pour l'année 2013-2014.

### 8.5 Adoption du taux de taxe scolaire

**ATTENDU QUE** lors du comité de travail du 7 mai dernier, il a été décidé d'uniformiser le taux effectif de taxe scolaire pour toutes les municipalités du territoire;

**ATTENDU QUE** l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 443 080 237 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2013-2014;

**ATTENDU QUE** le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation;

**ATTENDU QUE** le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0,32503 \$ du 100 \$ d'évaluation;

**ATTENDU QUE** ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

C-12-128 **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Diane Arsenault-Lirette et résolu unanimement que le taux de la taxe scolaire nominal soit fixé à 0,35 \$ et le taux effectif à 0,32503 \$ du 100 \$ d'évaluation.

### 8.6 Adoption du budget 2013-2014

**ATTENDU QUE** conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.,-c-I-13.3), la Commission scolaire de l'Estuaire doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2013-2014;

**ATTENDU QUE** le surplus au 30 juin 2012 selon les états financiers est de 7 453 634 \$;

**ATTENDU QUE** nous devons soustraire la valeur des terrains (1 499 133 \$) et la subvention de financement pour la provision pour les avantages sociaux futurs (3 501 259 \$) pour obtenir le surplus ajusté disponible pour l'appropriation (2 453 242 \$);

**ATTENDU QUE** ce budget prévoit un déficit d'exercice de 713 496 \$ et que ce montant est inférieur à la limite de 32 % d'appropriation du surplus accumulé ajusté et correspond au maximum permis par le MELS pour la Commission scolaire de l'Estuaire ;

C-12-129

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Serge Desbiens et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté tel que présenté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

### 9.3 Démolition partielle école Boisvert

Mme Alain Ouellet, directeur général, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la démolition partielle de l'école Boisvert.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 27 juin 2013 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, coordonnateur aux ressources matérielles et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à CFG Construction inc. de Québec.

C-12-130

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit CFG Construction inc. de Québec pour la démolition partielle de l'école Boisvert au montant figurant à leur soumission.

## 13. QUESTIONS DIVERSES

C-12-131

Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

**14. PÉRIODES DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C-12-132

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 19 h 25.

---

Présidente

---

Secrétaire générale